

SIGNATURE D'UNE ENTENTE LOCALE SOUS LE SIGNE DE LA COLLABORATION ENTRE LA CSH ET LE SEUAT DISTRICT HARRICANA

Amos, 7 juillet 2017 --- Le 26 juin dernier, la Commission scolaire Harricana (CSH) et le Syndicat de l'enseignement de l'Ungava et de l'Abitibi-Témiscamingue (SEUAT) district Harricana ont signé une entente locale satisfaisante pour les deux parties. Pour preuve, l'entente de principe a reçu l'approbation majoritaire à 93 % des membres du SEUAT district Harricana et les dirigeants de la CSH se disent très fiers des résultats de ces pourparlers.

Cette ronde de négociation a exigé près de 30 rencontres dans l'année et les discussions ont permis la clarification de l'application de certaines clauses et l'amélioration de pratiques. C'est dans le cadre du renouvellement de la convention collective nationale que l'actualisation de cette entente a été entreprise cette année. La dernière entente locale entre la CSH et le SEUAT district Harricana datait de juin 2005.



Les membres de l'équipe de négociation lors de la signature officielle le lundi 26 juin dernier.

Les représentants des équipes de négociation

Pour le SEUAT :

Mesdames Francine Magny (conseillère et porte-parole), Isabelle Doyon (directrice de district), Christine Boutin (enseignante au primaire), Lucie Grenier (enseignante au secondaire), Martine Carignan (enseignante à la formation aux adultes) et monsieur Félix Labrecque (enseignant à la formation professionnelle).

Pour la CSH :

Mesdames Hélène Turcotte (directrice du Service des ressources humaines et porte-parole), Maryline Lambert (coordonnatrice du Service des ressources humaines), Manon Belzile (directrice d'école secondaire) et Francyne Dussault (directrice à la formation aux adultes) ainsi que Messieurs Pierre Roy (directeur d'écoles primaires) et Robert St-Onge (directeur à la formation professionnelle).

- 30 -

Renseignements
Johanne Godbout
Secrétaire générale
(819) 732-6561 poste 2268